

Belgium-Namur: Construction work

OJ S 132/2017 13/07/2017

Contract notice**Works****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: La ville de Namur

Postal address: Hôtel de Ville

Town: Namur

NUTS code: BE352 Arr. Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

Contact person: Simon Alexis

E-mail: alexis.simon@cfwb.be

Telephone: +32 24133872

Fax: +32 24133192

Internet address(es):Main address: www.cfwb.beAddress of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=279632>**I.1. Name and addresses**

Official name: CF_MCF_SG_DGI_Direction des infrastructures du sport, de la santé, de l'aide à la jeunesse et des maisons de justice

Postal address: Boulevard Léopold II n°44

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1080

Country: Belgium

Contact person: Simon Alexis

E-mail: alexis.simon@cfwb.be

Telephone: +32 24133278

Fax: +32 24133192

Internet address(es):Main address: www.cfwb.beAddress of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=272257>**I.2. Information about joint procurement**

The contract involves joint procurement

I.3. Communication

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<ftp://ftptest.agi.cfwb.be/>

Additional information can be obtained from another address:

Official name: CF_MCF_SG_DGI_Direction des infrastructures du sport, de la santé, de l'aide à la jeunesse et des maisons de justice

Postal address: Boulevard Léopold II n°44

Town: Bruxelles

NUTS code: BE10 Région de Bruxelles-Capitale/ Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Postal code: 1080

Country: Belgium

Contact person: Simon Alexis

E-mail: alexis.simon@cfwb.be

Telephone: +32 24133278

Fax: +32 24133192

Internet address(es):

Main address: www.cfwb.be

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=272257>

Tenders or requests to participate must be submitted to the following address:

Official name: CF_MCF_SG_DGI_Direction des infrastructures du sport, de la santé, de l'aide à la jeunesse et des maisons de justice

Postal address: Boulevard Léopold II n°44

Town: Bruxelles

Postal code: 1080

Country: Belgium

Contact person: Simon Alexis

Telephone: +32 24133278

E-mail: alexis.simon@cfwb.be

Fax: +32 24133192

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Internet address(es):

Main address: www.cfwb.be

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=272257>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Désignation d'un groupement d'opérateurs économiques en vue d'effectuer à la fois les études de conception et les travaux de réalisation des projets au Centre sportif «la Mosane».

Reference number: DISSAJMJ - CF-1223-2017-00747-F02_0

II.1.2. Main CPV code

45000000 Construction work - IA01

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Le présent marché comprend d'une part, la partie des études nécessaires à la conception du projet et à l'obtention des permis d'urbanisme et d'environnement (ou du permis unique), comportant toutes les prestations ordinaires incombant à l'architecte ainsi que les prestations portant sur l'environnement, la stabilité, les techniques spéciales (impétrants, chauffage, ventilation, air conditionné, sanitaire, électricité, éclairage, data, téléphone, sécurité incendie et intrusion), l'acoustique, le design mobilier et signalétique extérieur / intérieur, et d'autre part, le suivi de l'exécution des travaux et l'ensemble des travaux, comportant les fournitures, transports, main d'oeuvre et tous les moyens d'exécution, relatifs aux projets de patinoire et de terrain de football / hockey en gazon synthétique ainsi que d'aménagements y afférents au Centre sportif «la Mosane» sis Namur (Jambes) 5100 — Allée du Stade n°3.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE352 Arr. Namur

Main site or place of performance: NAMUR (Jambes) 5100 — Allée du Stade, n°3.

II.2.4. Description of the procurement

Le présent marché comprend d'une part, la partie des études nécessaires à la conception du projet et à l'obtention des permis d'urbanisme et d'environnement (ou du permis unique), comportant toutes les prestations ordinaires incombant à l'architecte ainsi que les prestations portant sur l'environnement, la stabilité, les techniques spéciales (impétrants, chauffage, ventilation, air conditionné, sanitaire, électricité, éclairage, data, téléphone, sécurité incendie et intrusion), l'acoustique, le design mobilier et signalétique extérieur / intérieur, et d'autre part, le suivi de l'exécution des travaux et l'ensemble des travaux, comportant les fournitures, transports, main d'oeuvre et tous les moyens d'exécution, relatifs aux projets de patinoire et de terrain de football / hockey en gazon synthétique ainsi que d'aménagements y afférents au Centre sportif «la Mosane» sis Namur (Jambes) 5100 — Allée du Stade n°3.

Le projet de patinoire vise à créer une infrastructure pour le patinage artistique, le hockey sur glace et le patinage ludique, adaptée aux besoins de la Fédération Francophone de Patinage Artistique (FFPA), de l'Arabesque Jambes (ARA), de la Fédération Royale Belge de Hockey sur Glace (RBIHF), de l'Ice Hockey Club Namur (ICHN) et de l'Administration générale du sport (AGS / ADEPS) du Ministère de la Fédération Wallonie — Bruxelles (MFW-B). Le programme des besoins, de superficies utiles nette de $\pm 4\,180\text{ m}^2$ et brute de $\pm 4\,540\text{ m}^2$, comprend les constructions d'un accueil, des zones d'hospitalité, des zones destinées au patinage, présentant un anneau de glace aux normes de l'International Skating Union — ISU + un terrain de hockey sur glace aux normes de l'International Ice Hockey Federation — IIHF, notamment un anneau de glace assimilé olympique de $60 \times 28\text{ m}$ arrondi aux angles sur les 8 derniers mètres, des zones réservées au patinage sportif, des zones destinées au patinage ludique, des zones de bureau, des zones de stockage et techniques.

Le projet de terrain de football / hockey en gazon synthétique vise à adapter l'infrastructure existante aux besoins de l'Entente sportive Jamboise (ESJ), du Royal Hockey Club Namurois (RHCN) et de l'AGS / ADEPS du M.F.W.-B. Le programme des besoins comprend les constructions et/ou les aménagements d'une structure d'accueil, de superficies utiles nette de 432 m^2 et brute de 437 m^2 , incluant des zones d'hospitalité et d'un terrain de football / hockey

en gazon synthétique, présentant un terrain de jeu aux normes de la Fédération Internationale de Football Association — FIFA pour la division 3 + un terrain de hockey aux normes de la Fédération Internationale de hockey sur gazon — FIH, notamment un terrain en gazon synthétique de minimum 107 x 67 m.

Les accès à ces infrastructures seront réservés prioritairement aux clubs mais également à l'organisation d'activités scolaires, parascolaires et ludiques ainsi qu'aux stages ADEPS. La patinoire sera prévue afin de pouvoir accueillir, en dehors de la saison de glace, d'autres pratiques sportives.

Une attention particulière sera portée aux constructions, aménagements et/ou rénovations, notamment aux installations techniques, qui doivent faciliter la gestion, ainsi qu'à l'isolation et à la récupération d'énergie, qui doivent rationaliser les coûts globaux d'exploitation. La réflexion en matière de performances environnementales et énergétiques sera intégrée dans la conception et la réalisation du projet de manière transversale sur toutes les disciplines.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 14/05/2018 End: 04/12/2020

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Le présent Cahier des Charges comprend les options obligatoires suivantes:

Point VTT

Zones d'hospitalité.

Zones réservées aux sportifs:

1 local de stockage des VTT (superficie minimale: 45 m²).

1 atelier pour VTT (superficie minimale: 15 m²).

1 station de lavage des VTT.

Le prix du contrat d'entretien et de garantie omnium de l'installation de détection gaz valorisé sur 15 ans (montant annuel x 13 compte tenu du délai de garantie de 2 ans).

Le prix du contrat d'entretien et de garantie omnium de l'installation de détection incendie valorisé sur 15 ans (montant annuel x 14 compte tenu du délai de garantie de 1 an).

Les options libres ne sont pas autorisées.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

L'article 61, § 1er de l'arrêté royal du 15.7.2011 est applicable de plein droit à la présente procédure.

Par le seul fait de déposer une offre, le Soumissionnaire atteste ne pas se trouver dans l'une des situations d'exclusion décrites à l'article 61, §1er de l'arrêté royal du 15.7.2011.

Dans tous les cas, le Pouvoir adjudicateur sollicite un extrait du casier judiciaire récent. Le Pouvoir adjudicateur se réserve le droit de formuler cette demande auprès de chaque Soumissionnaire ou uniquement auprès du Soumissionnaire le mieux classé au regard du/des critère(s) d'attribution. Chaque Soumissionnaire devra communiquer cet extrait dans les 3 jours ouvrables suivant la demande du Pouvoir adjudicateur.

Par ailleurs, par le seul fait de déposer une offre, le Soumissionnaire atteste ne pas se trouver dans l'une des situations d'exclusion décrites à l'article 61, § 2 de l'arrêté royal du 15.7.2011.

Conformément au prescrit de l'article 60, §1er de l'arrêté royal du 15.7.2011, le Pouvoir adjudicateur s'enquiert, via l'utilisation de l'application Digiflow, de la situation du Soumissionnaire afin de vérifier s'il est en règle par rapport aux obligations relatives au paiement, d'une part, de ses cotisations de sécurité sociale et, d'autre part, des ses impôts et taxes selon la législation belge et de vérifier s'il n'a pas fait aveu, est en cours ou en état de faillite ou procédure analogue.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le groupement d'opérateurs économiques doit fournir au pouvoir adjudicateur la preuve de la souscription des bureaux d'architecture et des bureaux spécialisés à une assurance de responsabilité civile professionnelle, c'est-à-dire de responsabilité civile contractuelle, extra contractuelle et décennale prévues aux articles 1792 et 2270 du code civil, auprès d'un organisme assureur présentant toutes les garanties de solvabilité.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le Soumissionnaire doit fournir au Pouvoir adjudicateur:

1° Les noms, les curriculums vitae, les qualifications professionnelles et les années d'expérience des membres du groupement d'opérateurs économiques qui seraient chargés d'une part, d'établir les études et d'autre part, d'exécuter les travaux.

2° La définition du rôle de chaque membre dans le groupement d'opérateurs économiques proposé.

3° Des références en termes d'études:

Deux références pertinentes pour chacun des membres du groupement d'opérateurs économiques, de terrain de football / hockey en gazon synthétique ainsi que d'aménagements y afférents au Centre sportif «la Mosane» chargés des prestations portant sur l'architecture, l'environnement, la stabilité, les techniques spéciales, l'acoustique, le design mobilier et signalétique extérieur / intérieur, conçues au cours des trois dernières années calculées depuis la date du dépôt de l'offre. Chaque référence doit être présentée à l'aide des documents suivants:

— des photos et/ou dessins (maximum 4) permettant d'apprécier la qualité de la référence;

— une note (maximum 2 000 signes espaces compris) précisant le rôle du membre dans la réalisation de la référence et présentant celle-ci;

— une attestation de bonne exécution émanant du Maître de l'ouvrage et affirmant que l'estimation et les délais ont été respectés. Sinon, les raisons des modifications substantielles.

4° Des références en termes de travaux:

4.1° La preuve de la construction par un des membres principaux, au cours des cinq dernières années calculées depuis la date du dépôt de l'offre, de 2 bâtiments de 9 350 000 EUR HT comprenant des travaux de gros-oeuvre, d'installations électromécaniques, sanitaires, d'évacuation d'eau, de chauffage, de ventilation, d'air conditionné, électriques, d'éclairage, de téléphonie et data, de détection incendie, de détection intrusion, de parachèvements et d'aménagements d'abords.

4.2° La preuve de la réalisation par un des membres principaux, au cours des 5 dernières années calculées depuis la date du dépôt de l'offre, d'un terrain de sport en gazon synthétique. Ces exigences s'entendent de constructions et d'ouvrages ayant fait l'objet de réceptions provisoires complètes à la date précitée et accompagnés d'attestations de bonne exécution signées par les Maîtres des ouvrages concernés. Lorsque les constructions et les ouvrages invoqués ont été exécutés en association momentanée ou en sous-traitance, les renseignements relatifs aux parts effectivement réalisées par les membres du groupement d'opérateurs économiques sont indiqués.

Les montants ci-dessus concernent ces parts effectivement réalisées par les membres.

S'agissant des critères de capacité technique ou professionnel énoncés ci-dessus, l'attention du Pouvoir adjudicateur portera plus particulièrement sur

— la composition des groupements d'opérateurs économiques et leurs compétences internes ou associées: l'importance est attirée sur l'aptitude de ceux-ci à concevoir et à réaliser le projet dont objet;

— les références proposées tant au niveau de l'adéquation de leur approche avec le projet dont objet

(pour les références en termes d'études) qu'au niveau de leur bonne exécution (pour les références en termes de travaux).

Minimum level(s) of standards possibly required:

Pour l'attribution du marché, l'agrément et la classe minimales requises sont les suivantes:

Catégorie D: entreprise générale de bâtiment, classe 8 minimum.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

L'exécution des études est réservée aux architectes, bureaux d'architecture, association d'architectes, détenteur d'un titre professionnel en Europe. Le groupement d'opérateurs économiques sera tenu de mentionner les noms et les qualifications professionnelles des personnes chargées de l'exécution de ces prestations et de joindre à sa demande de participation la preuve de l'inscription de ces personnes à un ordre professionnel d'architectes ou leur agrément à exercer cette profession d'architecte dans leur pays d'origine.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 18/12/2017 Local time: 14:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 9 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 18/12/2017 Local time: 14:00

Place:

La séance publique d'ouverture se tiendra aux date et heure mentionnées dans l'avis de marché dans le local 4E405 au 4e étage du Ministère de la Fédération Wallonie — Bruxelles, Bruxelles 1080 — Boulevard Léopold II, n°44.

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture est publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information**VI.4. Procedures for review****VI.4.1. Review body**

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: Rue de la Science n°33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

E-mail: international@conseildetat.be

Telephone: +32 22349611

Internet address: <http://eproadmin.raadvst-consetat.be>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: CF_MCF_SG_DGI_Direction des infrastructures du sport, de la santé, de l'aide à la jeunesse et des maisons de justice

Postal address: Boulevard Léopold II n°44

Town: Bruxelles

Postal code: 1080

Country: Belgium

E-mail: alexis.simon@cfwb.be

Telephone: +32 24133278

Fax: +32 24133192

Internet address: www.cfwb.be

VI.5.

Date of dispatch of this notice

10/07/2017